

■ **Sakat**, à Genève, CH-660-2329005-9, exploitation d'un café, etc. (FOSC du 02.11.2005, p. 6). La procuration de Dogan Güllü est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Atanasio Renato, d'Italie, à Genève.
Journal no 6268 du 10.05.2006
(03377356 / CH-660.2.329.005-9)